

LE BILAN PROFESSIONNEL



Vous souhaitez identifier les compétences professionnelles d'un collaborateur, ainsi que ses aptitudes et ses motivations, afin de définir un projet professionnel dans le cadre d'une mobilité interne.

NOS SOLUTIONS



Le bilan professionnel est une réponse idéale aux besoins suivants :

- Élaborer un projet professionnel ;
- Identifier le potentiel d'évolution d'un collaborateur ;
- Guider le collaborateur lors d'une reconversion professionnelle ou une adaptation à de nouveaux métiers ;
- Analyser les opportunités d'évolution hiérarchique ou transversale ;
- Optimiser l'adéquation individu-poste ;
- Permettre au collaborateur de prendre du recul sur son parcours et d'être acteur de son développement.

NOS OUTILS

- Un accompagnement par un consultant spécialisé ;
- Une démarche qui implique un rôle actif de la part du collaborateur ;
- Des entretiens individuels avec le collaborateur ;
- Des outils de diagnostics : tests, questionnaires, mises en situation, auto-évaluations, questionnaires d'orientation professionnelle ;
- Des démarches de documentation et d'information sur les métiers.



Le bilan professionnel donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse et un entretien de restitution avec le collaborateur. Une restitution écrite et orale à l'entreprise est également réalisée par le consultant.



VOTRE CONTACT

Véronique GUILLON
Tél : 03.80.77.85.11
uimm21@maisondesentreprises.com